









## LA PRÉPARATION DU CHANTIER

Opération spectaculaire, la dépose de la grille de Luxeuil a eu lieu lundi 16 décembre 2024. Le retrait de cet élément monumental signe le premier acte de la préparation du chantier de rénovation du Palais des Ducs de Lorraine.

L'ensemble en fer forgé, composé de quatre parties s'étalant sur 13 mètres, daté des 17° ou 18° siècles, a été donné par la Ville de Luxeuil au Musée lorrain en 1953, puis placé rue Jacquot, à son emplacement actuel, comme séparation entre la rue et le jardin du palais. Sa dépose par les Métalliers Lorrains, qui étaient déjà intervenus pour la dépose des grilles de la place

Stanislas, est un préalable nécessaire afin que les engins de chantier puissent accéder au plus près des façades du palais Ducal et du bâtiment des anciennes écuries.

Au cœur du musée, des opérations moins visibles mais tout aussi indispensables se déploient. Certains ensembles décoratifs ainsi que certains éléments scellés dans les murs sont restés en place : tenter de les démonter leur aurait vraisemblablement causé des dommages irrémédiables. De ce fait, en lien avec les services de l'État, des mesures de protection sont actuellement confiées aux équipes de restaurateurs du patrimoine : elles prennent la forme de coffrages adaptés, permettant un contrôle des œuvres durant le chantier, et concernent à la fois des

éléments d'architecture (cheminées, voûtes...) ainsi que des décors peints (plafonds, peintures murales...).

Dès le début d'année 2025, la base vie du chantier s'installera progressivement à l'arrière de l'Église des Cordeliers. C'est en tout, une quarantaine de Compagnons qui rejoindra le site pour préparer la déconstruction du mur d'enceinte du jardin du palais Ducal et la démolition du bâtiment des anciennes écuries au printemps prochain. Enfin, afin d'optimiser les usages de la rue, et éviter le cumul des périodes de nuisances, le dévoiement des réseaux, qui devait initialement s'opérer en début d'année, a été décalé à l'automne 2025 – une fois la période des terrasses terminée.















Depuis décembre 2024, la rue Jacquot est fermée à la circulation des piétons. L'accès au chantier pour les entreprises se fera par la rue des Cordeliers. Afin de sécuriser les accès, pour les intervenants, tout autant que les usagers, la rue sera fermée à la circulation et le stationnement sera supprimé (sauf ayants droit). Pour leur sécurité, les piétons sont par ailleurs invités à contourner la zone de chantier selon les itinéraires matérialisés en rouge sur le plan ci-dessus.

## 11 nouvelles places orange

Depuis le 18 novembre, six places orange ont été matérialisées sur la voirie le long de la basilique Saint-Epvre. Ces emplacements vous offrent 45 minutes de stationnement gratuit. Cinq autres places de stationnement de courte durée ont aussi été créées à l'autre bout de la Grande rue, rue Braconnot, afin d'offrir une solution de stationnement aux usagers du quartier, durant les travaux du Palais. Les places orange redeviennent accessibles gratuitement de 18 h à 10 h le lendemain.

Tarif T1 : stationnement limité à 1 h dont 45 minutes gratuites

Nécessite de prendre un ticket à l'horodateur

Depuis quelques semaines, la Ville de Nancy a missionné un cabinet d'experts (Michel Sidoli Ingénieur E.T.P. Médiateur et expert près la Cour d'Appel) pour effectuer une visite des habitations et commerces de la Ville-Vieille préalablement au démarrage des travaux de rénovation du Palais des Ducs de Lorraine. Cette procédure, communément appelée référé avant travaux, est une mesure préventive. Il s'agit en effet de faire constater par un expert judiciaire, l'état des immeubles voisins aux travaux dans l'hypothèse où l'exécution du chantier soit génératrice de nuisances ou de désordres sur les habitations.

Cette procédure s'adresse aux riverains immédiats du site identifiés par le registre cadastral. Si vous rencontrez des difficultés pour vous rendre disponible pour la visite de votre logement ou si vous avez des questions sur la procédure, vous pouvez adresser un message à l'adresse ci-dessous.